



Droit aux assédic avec une adresse en secteur postal

Par **modest81**, le **25/07/2008** à **15:55**

Bonjour,
Voilà mon problème. Je suis française résident en Allemagne. J'ai travaillé pour une entreprise française située sur le territoire. Suite à un licenciement économique, j'ai voulu m'inscrire aux assédic mais avec l'adresse en SP (adresse militaire) l'inscription m'a été refusée et étant peu de temps après en congé maternité suivi d'un congé parental il m'a été conseillé de m'inscrire une fois que celui-ci toucherait à sa fin. Mon congé prend fin en septembre 2009 et l'adresse pose toujours un problème pour l'inscription alors que je vais faire mes démarches de recherche d'emploi en France. (j'ai uniquement une adresse en secteur postal)
Étant donné que toutes mes fiches de paie sont françaises, que tous les organismes de santé et de famille sont en France même mes impôts je les déclare en France, pourquoi les assédic ne veulent-ils pas m'inscrire comme demandeur d'emploi.
Merci pour vos réponses
Cordialement